

Togo - Enquêtes par Grappes à Indicateurs Multiples, 2000 Togo

Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale

Rapport généré le: October 24, 2025

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur:

<http://160.242.193.218/nada/index.php>

Identification

ID DE L'ENQUÊTE

TGO-DGSCN-MICS2-2000-001

TITRE

Enquêtes par Grappes à Indicateurs Multiples, 2000 Togo

ABRÉVIATION OU ACRONYME

MICS2-2000

TITRE TRADUIT

Multiple Indicator Cluster Survey (MICS) 2000

PAYS

Nom	Code pays
Togo	TGO

TYPE D'ÉTUDE

Enquête UNICEF à indicateurs multiples - Phase 2 [hh/mics-2]

INFORMATION SUR LA SÉRIE

L'Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples, 2ème cycle (MICS2), est le deuxième cycle des MICS. Le cycle 1 a été réalisé au Togo en 1996 (MICS1). Des informations détaillées peuvent être obtenues en comparant les définitions des indicateurs.

RÉSUMÉ

L'enquête par grappe à indicateurs multiples (MICS) du Togo est une enquête nationale sur les ménages, les femmes et les enfants. Les données collectées sont représentatives au niveau national, au niveau du milieu de résidence (urbain, rural) et au niveau régional. Les principaux objectifs de l'enquête consistent à recueillir des informations à jour pour l'évaluation de la situation des enfants et des femmes au Togo à la fin de la décennie et de fournir les données pour le suivi des progrès en vue de la réalisation des objectifs établis au cours du Sommet mondial pour les enfants et comme base des actions futures.

Mortalité infantile et infanto-juvénile

Les indicateurs de mortalité présentés dans ce rapport sont calculés à partir des informations sur l'historique des naissances recueillies lors de l'Enquête Démographique et de Santé (EDST-II) réalisée en 1998. Les données montrent que le taux de mortalité infantile est de 80 ‰ et celui de la mortalité infanto-juvénile de 146 ‰ en 1998. Ces données montrent que les taux de mortalité infantile et infanto-juvénile se situent à des niveaux encore élevés même si il y a une légère amélioration par rapport en 1998.

Education

Au niveau de l'éducation préscolaire, les données de MICS2 révèlent que seulement 8,6% des enfants de 36 à 59 mois ont fréquenté un programme organisé de l'éducation préscolaire. La fréquentation d'un programme d'éducation de la petite enfance présente des disparités relativement importantes au niveau des régions. La proportion des enfants âgés de 36 à 59 mois qui suivent l'enseignement préscolaire varie de 14,2 % dans la région Maritime y compris Lomé à 1,9 % dans la région de Kara.

D'une manière générale 63 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire (5 - 11 ans) au Togo ont fréquenté en l'an 2000 une école primaire. Ce ratio est de 67% pour les garçons contre 59 % pour les filles. Lorsqu'on considère le groupe d'âges 6-14 ans, le taux net de scolarisation passe à 67 %, 73 % pour les garçons contre 61 % pour les filles. Au niveau régional les taux net de scolarisation dépassent la moyenne nationale dans les régions méridionales (Lomé, Régions Maritime et des Plateaux) tandis que dans les régions septentrionales (Régions Centrale, de la Kara et des Savanes) la situation paraît moins bonne. Quelle que soit la région, les taux de scolarisation sont plus élevés chez les garçons que chez les filles.

L'efficacité du système éducatif primaire est mesurée par la probabilité pour un enfant inscrit au Cours Primaire Première année (CP1) d'atteindre la cinquième année. Près de neuf enfants sur dix (88 %) qui entrent en première année de l'école primaire atteignent, en définitive la cinquième année.

Au Togo, 53 % de la population âgée de 15 ans et plus (53 %) sait lire et écrire. Ce ratio est de 68 % pour les hommes

contre 38% pour les femmes. Dans la région de Lomé, 80% de la population sont alphabétisés contre 15,8% dans la région des Savanes. Comme pour la scolarisation des enfants, la région des Savanes demeure le milieu où la situation est la plus critique. Durant la période 1996 - 2000, l'accès à l'eau n'a pas connu une évolution, il est resté stationnaire.

Eau et assainissement

Selon les données de MICS2, (48 %) des ménages togolais utilisent de l'eau potable salubre. On note une forte disparité, (75 %) de la population urbaine ont accès à l'eau potable salubre contre 33%. La situation dans la Région des Savanes est plus critique que celle des autres régions où seulement 29 % des ménages ont accès à l'eau potable.

Moins de la moitié de la population (40 %) vit dans des ménages disposant de toilettes. En milieu urbain, 74 % des ménages possèdent de toilettes contre 22 % seulement en milieu rural.

Malnutrition des enfants

La malnutrition, sous toutes ses formes continue de toucher une importante proportion des enfants de moins de 5 ans et est devenue un problème de santé publique au Togo. 25 % des enfants âgés de moins de 3 ans au Togo souffrent d'insuffisance pondérale ou sont trop minces pour leur âge. 22 % des enfants souffrent de retard de croissance ou sont trop courts pour leur âge et 12 % sont émaciés ou trop minces pour leur taille.

Allaitement au sein

L'allaitement est pratiquement universel au Togo : 95% des enfants nés au cours des trois dernières années ont été allaités. Moins du quart des enfants âgés de moins de 4 mois (18 %) sont allaités exclusivement au sein, ce qui est très inférieur à la norme recommandée par l'OMS et l'UNICEF. A l'âge de 6-9 mois, 65 % des enfants reçoivent en plus du lait maternel, des aliments solides ou semi-solides. A l'âge de 20-23 mois, près des 2/3 des enfants soit 65% continuent d'être allaités.

Iodation du sel

Près de sept ménages sur dix (67 %), au Togo consomment en l'an 2000 de sel iodé de façon adéquate (25+PPM). Cependant ces données cachent de grandes disparités au niveau régional car dans la région Maritime, 65 % des ménages utilisent du sel iodé contre 40 % dans la région des Savanes. Néanmoins, on note une légère amélioration par rapport à l'EDST de 1998 où seulement 22% des ménages utilisaient du sel iodé dans la région des Savanes.

Supplément en vitamine A

Au cours des six mois précédant l'enquête MICS 2, 16 % des enfants âgés de 6 à 59 mois ont reçu une dose élevée de supplément en vitamine A. Moins d'un enfant sur dix (9 %) n'a pas reçu de supplément au cours des 6 derniers mois, mais avaient reçu une dose avant cette période.

Faibles poids à la naissance

Un peu moins de deux nourrissons sur dix (11 %) auraient un poids inférieur à 2500 grammes à la naissance. Ce pourcentage est plus élevé dans la Région des Savanes (14 %) que dans les autres régions.

Couverture vaccinale

La grande majorité des enfants âgés de 12 à 23 mois (81 %) ont reçu une vaccination du BCG à l'âge de 12 mois et la première dose de la DTCoq. Le pourcentage baisse pour les doses suivantes de la DTCoq, soit 71 % pour la deuxième, et 57 % pour la troisième dose.

De même, 87 % des enfants ont reçu la Polio 1 à l'âge de 12 mois et ce chiffre tombe à 57 % pour la troisième dose.

La couverture pour le vaccin contre la rougeole s'élève aussi à 57 %

Au total seulement quatre enfants sur dix (41 %) ont effectué toutes les huit vaccinations recommandées au cours des 12 premiers mois de la vie.

Le taux de vaccination des garçons et des filles est pratiquement le même.

On note cependant que le faible taux de la couverture vaccinale au Togo est un problème aussi rural que urbain car

seulement 55,3% en milieu urbain contre 34,8% en milieu rural sont complètement vaccinés. Au niveau régional, on note des différences très importantes. La proportion la plus élevée est observée à Lomé (62%), viennent ensuite les régions Centrale et des Savanes avec respectivement 46 et 45 % de taux de couverture vaccinale. Les taux de couverture vaccinale les plus faibles sont enregistrés dans les régions des Plateaux (33 %), Maritime (34 %) et de la Kara (39%). Il n'y a pas de variation significative selon le sexe de l'enfant.

Diarrhée

23 % ont eu la diarrhée dans les deux semaines précédant l'enquête. Parmi ces enfants souffrant de diarrhée, seulement 13% ont été traités à l'aide des Sels de Réhydratation par voie Orale (SRO) et 17,5% ont reçu des solutions préparées à la maison acceptable. La grande majorité des enfants (95 %) qui ont souffert de diarrhée a reçu un ou plusieurs traitements à domicile recommandés.

Cependant seulement 14,9 % des enfants souffrant de diarrhée ont reçu davantage de liquides et ont continué de manger tel que recommandé.

Infections respiratoires aiguës

9 % des enfants âgés de moins de cinq ans avaient une infection respiratoire aiguë au cours des deux semaines précédant l'enquête. Parmi ces enfants, 30 % avaient été présentés à un prestataire de soins de santé approprié.

Initiative de la PCIME

Parmi les enfants âgés de moins de cinq ans qui auraient eu la diarrhée ou d'autres formes de maladies au cours des deux semaines précédant la MICS, 13 % avaient reçu davantage de liquides et continuaient de manger selon les recommandations du programme de la PCIME.

59 % des mères connaissent au moins deux signes pour lesquels un enfant doit être emmené immédiatement dans un établissement de santé.

Paludisme

Au Togo, le risque d'attraper le paludisme est très élevé, cependant 15 % des enfants âgés de moins de cinq ans ont dormi sous une moustiquaire au moment de l'enquête et seulement 14 % des moustiquaires utilisées étaient imprégnées à l'insecticide.

65 % des enfants ayant fait une fièvre au cours des deux semaines précédant l'enquête MICS 2, Togo 2000, avaient reçu du Paracétamol pour soigner la fièvre et 59 % de la Chloroquine, tandis que moins de 3 % avait reçu du Fansidar. Un pourcentage relativement élevé d'enfants (39 %) avaient reçu d'autres médicaments.

VIH/SIDA

En ce qui concerne le VIH/SIDA, 40 % des femmes âgées de 15 à 49 ans connaissent les trois principales méthodes de prévention de la transmission du VIH (avoir un seul partenaire sexuel non infecté, utilisation d'un préservatif à chaque rapport sexuel et l'abstinence sexuelle).

22 % des femmes ont identifié correctement trois conceptions erronées concernant la transmission du VIH - à savoir que le VIH peut être transmis par des moyens surnaturels, par les piqûres de moustiques, et qu'une personne apparemment en bonne santé ne peut être infectée.

26 % des femmes en âge de procréer au Togo connaissent un endroit où l'on peut effectuer le test du Sida, mais seulement 3 % ont été testées.

Le pourcentage des femmes qui ont des connaissances suffisantes de la transmission du VIH et le pourcentage qui sait où se faire tester pour le VIH augmente considérablement avec le niveau d'instruction.

Contraception

Les résultats de MICS2 ont révélé que 26 % des femmes mariées ou vivant dans une union pratiquent la contraception. Cependant les méthodes modernes comme l'injection, la pilule, le condom et les implants ne constituent que le tiers des méthodes utilisées.

Soins prénatals

Concernant la vaccination contre le tétanos néonatal, plus de neuf femmes sur dix (94 %) ayant accouché récemment au Togo sont protégées contre le tétanos néonatal. L'écrasante majorité de ces femmes a reçu deux ou plusieurs doses de toxoïde tétanique au cours des trois dernières années.

73 % des femmes ont reçu des soins prénatals d'un personnel qualifié (médecin, infirmier, sage-femme).

Assistance pendant l'accouchement

La proportion de naissances assistées par un personnel de santé qualifié est de 48,6% au cours des douze derniers mois précédant l'enquête MICS 2. La majorité de ces naissances est assistée par une sage-femme (31,9%). Au niveau régional le pourcentage de naissances assistées par un personnel de santé qualifié, le plus élevé est observé à Lomé (89 %) tandis que le plus faible est enregistré dans la Région des Savanes (18 %).

Enregistrement des naissances

Les données révèlent que 83% des enfants âgés de moins de 5 ans au Togo sont enregistrées à l'état civil ; cependant seulement 33 % des naissances sont enregistrées dans les délais légaux (0 à 30 jours). Il n'existe pas de disparités importantes entre les sexes, cependant les naissances sont plus enregistrées dans les centres urbains (94 %) que dans les zones rurales (78 %).

Orphelinat et dispositions relatives à la garde des enfants

D'une manière générale, 67 % des enfants âgés de 0 à 14 ans vivent avec les deux parents (père et mère). Les enfants qui ne vivent pas avec un parent biologique représentent 12 % et les enfants qui ont perdu un ou les deux parents représentent 9 % de tous les enfants âgés de 0 à 14 ans. .

La situation varie selon le milieu et la région de résidence des enfants. En effet les enfants du milieu rural vivent plus avec leurs deux parents biologiques (71 %) que les enfants qui résident dans les centres urbains (57 %). Les proportions des enfants qui vivent avec leurs deux parents biologiques varient de 82 % dans la Région des Savanes à 57 % dans la Commune de Lomé. Par contre les proportions d'enfants qui vivent avec leur mère seule bien que leur père soit en vie sont plus importantes à Lomé (13 %) dans les régions méridionales que dans les régions septentrionales : Région des Savanes (3 %), Région de la Kara (7 %) et Région Centrale (9 %).

Travail des enfants

13 % des enfants âgés de 5 à 17 ans ont effectué un travail rémunéré et 12 % ont participé à un travail non rémunéré pour une personne autre qu'un membre du ménage.

Près de huit enfants sur dix (76 %) ont effectué des tâches domestiques, telles que la cuisine, la collecte de l'eau, et s'occupent d'autres enfants, pendant moins de quatre heures par jour, tandis que 21 % ont consacré plus de quatre heures par jour à ces tâches.

TYPE DE DONNÉES

Données échantillonnées [ssd]

UNITÉ D'ANALYSE

- Ménages (un ménage (ordinaire) est un ensemble de personnes apparentées ou non reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé "Chef de ménage".)

- Membres du ménage (Ce sont des personnes qui habitent le plus souvent sous un même toit, dans la même concession. Elles prennent le plus souvent leurs repas ensemble et participent aux dépenses courantes du ménage.)

- Femmes âgées de 15 à 49 ans

- Enfants âgés de 0 à 4 ans révolus (moins de cinq ans)

Version

DESCRIPTION DE LA VERSION

Version 1.0: données utilisées pour la production du rapport final.

DATE DE LA VERSION

2009-07

Périmètre

NOTES

Les questionnaires de la MICS2 du Togo reposent sur 3 types standards (questionnaire ménage, femme de 15 à 49 ans, enfants de moins de 5 ans) élaborés pour l'exercice MISC mondiale initié par l'UNICEF. Quelques modifications ont été apportées aux questionnaires de Togo pour les rendre plus léger en raison du fait que certains indicateurs sont déjà disponibles au niveau de l'EDST-II de 1998.

Le questionnaire ménage a été administré dans chaque ménage, ce qui a permis de recueillir différentes informations sur les membres du ménage, notamment : le sexe, l'âge, l'alphabétisation, la situation de famille et le statut d'orphelin. Le questionnaire ménage contient les modules suivants :

- § l'éducation
- § le travail des enfants
- § l'eau et l'assainissement
- § l'iodation du sel

Le questionnaire pour les femmes contient 4 modules:

- le toxoïde tétanique
- la santé maternelle et du nouveau-né
- l'utilisation des contraceptifs
- le VIH/Sida

Le questionnaire pour les enfants âgés de moins de cinq ans comprend six modules :

- l'enregistrement de la naissance à l'état civil et l'apprentissage précoce
- la vitamine A
- l'allaitement au sein
- la prise en charge des maladies
- le paludisme
- la vaccination

THÈMES

Thème	Vocabulaire
Membres du ménages	Module MICS
Education	Module MICS
Eau et assainissement	Module MICS
Malnutrition des enfants	Module MICS
Allaitement au sein	Module MICS
Supplément en vitamine A	Module MICS
Iodation du sel	Module MICS
Faible poids à la naissance	Module MICS
Couverture vaccinale	Module MICS
Diarrhée	Module MICS
Infections respiratoires aiguës	Module MICS

Prise en charge intégrée des maladies de l'enfance	Module MICS
Paludisme	Module MICS
Connaissance des principaux moyens pour éviter l'infection du VIH/SIDA	Module MICS
IDENTIFICATION DES CONCEPTIONS ERRONEES SUR LE VIH/SIDA	Module MICS
IDENTIFICATION CORRECTE DES MOYENS DE TRANSMISSION DU VIH SIDA DE LA MERE A SON ENFANT	Module MICS
ATTITUDES DISCRIMINATOIRES VIS-À-VIS DES PERSONNES ATTEINTES DU VIH/SIDA	Module MICS
CONSULTATIONS PRENATALES	Module MICS
ENREGISTREMENT DES NAISSANCES A L'ETAT CIVIL	Module MICS
ORPHELINAT ET DISPOSITIONS RELATIVES A LA GARDE DES ENFANTS	Module MICS
TRAVAIL DES ENFANTS	Module MICS

Couverture

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

L'enquête est représentative au niveau national, régional et en milieu de résidence (urbain-rural).

UNIVERS

L'enquête couvre tous les membres résidents du ménage (résidents permanents), toutes les femmes de 15-49 ans membres de ces ménages, et tous les enfants âgés de 0-4 ans révolus (moins de 5 ans) membres de ces ménages.

Producteurs et sponsors

ENQUÊTEURS PRINCIPAUX

Nom	Affiliation
Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale	Ministère de la Planification et du Développement

PRODUCTEURS

Nom	Abréviation	Affiliation	Rôle
Direction de la Statistique Générale	DSG	Ministère du Plan de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme	Implémentation technique et supervision
Unité de Recherche Démographique de l'Université	URD	Université de Lomé	Collaboration technique
UNICEF, Bureau Togo	UNICEF/CO	UNICEF	Assistance technique
Coordonateur Régional MICS UNICEF	UNICEF/MICS coord./Region	UNICEF	Assistance technique Internationale
Responsable Suivi-Evaluation Régional UNICEF	UNICEF/M&E/Region	UNICEF	Assistance technique Internationale
Département de l'Information Stratégique, Division de la planification et de la programmation, UNICEF NYHQ	UNICEF/SIS/DPP/NYHQ	UNICEF	Assistance technique Internationale

AGENCE DE FINANCEMENT/SPONSOR

Nom	Abréviation	Rôle
UNICEF	UNICEF	Financement de l'enquête

Gouvernement	TGO	Financement des salaires, de la logistique
--------------	-----	--

AUTRES IDENTIFICATIONS/REMERCIEMENTS

Nom	Affiliation	Rôle
Direction Générale de la Santé	Ministère de la Santé	Appui technique
Comité de Pilotage	Ministères membres	Appui technique

Echantillonnage

PROCÉDURE D'ÉCHANTILLONNAGE

L'échantillon de l'enquête MICS2 du Togo est représentatif au niveau national, en milieu urbain et rural et au niveau de Lomé et des cinq régions du Togo : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes. L'échantillon est basé sur un sondage par grappes stratifié à deux degrés. Au premier degré, 192 grappes ont été tirées au hasard à partir de l'échantillon des grappes de l'Enquête démographique et de santé réalisée en 1998 et a permis d'établir la liste des ménages. Au deuxième degré, un échantillon de 5096 ménages a été sélectionné dans les grappes retenues à partir de la liste actualisée des ménages. Toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans et tous les enfants de moins de cinq ans résidant dans les ménages ont été enquêtés avec des questionnaires individuels. Compte tenu de la taille variable de chaque strate, différents taux de sondage ont été appliqués à chaque strate et les résultats ont été pondérés au niveau national. Par contre l'échantillon est auto-pondéré à l'intérieur de chaque strate.

Une enquête de Séro-prévalence Antitétanique initiée par «The Center for Disease Control» (CDC), l'Université Johns Hopkins (Faculté de l'Hygiène et Santé Publique), l'UNICEF, USAID-BASICS, l'OMS et le Ministère de la Santé au Togo a été annexée à l'enquête MICS2. L'objectif de cette enquête de séro-prévalence antitétanique est de :

- Ø déterminer si l'objectif de protéger 90 % des nouveaux nés contre le tétanos néonatal à travers la vaccination de leurs mères, fixé par le Sommet Mondial pour les Enfants a été atteint ;
- Ø fournir au Programme Elargi de Vaccination (PEV) une mesure directe de la séro-prévalence de la protection contre le tétanos néonatal ;
- Ø montrer la corrélation entre le taux de couverture trouvé par le MICS2 et la séro-prévalence.
- Ø alerter le gestionnaire du PEV sur une éventuelle faiblesse du taux de couverture antitétanique.

L'enquête a été menée dans un sous-échantillon de MICS2 et les femmes éligibles sont tirées au sort dans la moitié des grappes de l'étude. Sont éligibles pour l'enquête de séro-prévalence les femmes à qui le questionnaire individuel femme a été administré, donc âgées de 15 à 49 ans et qui ont accouché d'un enfant vivant dans les 12 mois au moment de l'enquête séro-épidémiologique et ont donné leur consentement. La taille de l'échantillon est de 360 femmes réparties dans les cinq régions du Togo, plus la Commune de Lomé qui constitue un domaine d'étude distinct. Les prélèvements du sang sont envoyés au Center for Disease Control (CDC), l'Université Johns Hopkins (Faculté de l'hygiène et Santé Publique) aux Etats-Unis pour être analysés, les résultats seront communiqués dans les mois à venir pour être intégrés dans le rapport final.

ECARTS PAR RAPPORT AU PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE

Aucune importante déviation par rapport à l'échantillon d'origine n'a été constatée. Toutes les zones de dénombrement ont été enquêtées avec succès et avec de bons taux de réponse.

TAUX DE RÉPONSE

Sur les 5095 ménages sélectionnés pour l'échantillon de la MICS 2 du Togo, 4781 étaient identifiés. Parmi ceux-ci 4589 ont pu être enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 96,0. Le taux de réponse était plus élevé dans les zones rurales (97 %) que dans les zones urbaines (95 %).

Dans les ménages enquêtés, 5167 femmes éligibles âgées de 15 à 49 ans et 3343 enfants âgés de moins de cinq ans ont été identifiés et parmi eux 4708 femmes et 3152 enfants ont été interviewés avec succès, soit des taux de réponses respectifs de 91 et 94%. Contrairement aux taux de réponse des ménages, les taux de réponses des femmes et enfants sont plus élevés dans les zones urbaines (92 % chez les femmes et 96 % chez les enfants) que dans les zones rurales 91 % (chez les femmes) et 94 % (parmi les enfants). Ces taux de réponses élevés (plus de 90 %) indiquent une bonne couverture nationale de l'enquête.

capitale (84,5%) et les autres : Plateaux (91,3%), Kara (94,8%), Savanes (95,7%), Maritime (97,3%) et Centrale (98,2%).

PONDÉRATION

La Deuxième Enquête à indicateurs multiples (MICS2-Togo 2000) a prévu un échantillon de 5 000 ménages. La liste des

grappes de la deuxième Enquête Démographique et de Santé (EDST-II), réalisée en 1998 a servi de base de sondage. Les principaux domaines d'étude retenus sont Lomé et les cinq régions (Maritime sans Lomé, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes). Les cinq régions ont été stratifiées en zones urbaines et rurales ce qui donne un total de 11 domaines d'étude

A.2 STRUCTURE GENERAL DE L'ECHANTILLON

L'échantillon de MICS2 est basé sur un sondage aréolaire, stratifié et tiré à deux degrés. L'échantillon a été stratifié en urbain et rural. Au premier degré, les 2/3 des zones de dénombrement (ZD) ou grappes de l'EDST-II soit 192 grappes ont été tirées avec une probabilité proportionnelle à leur taille en population. Un dénombrement des ménages dans chacune des ZD tirées a fourni une liste de ménages à partir de laquelle a été tiré au deuxième degré, un échantillon de ménages ayant la même probabilité de sélection. Tous les membres de ces ménages ont été dénombrés à l'aide d'un questionnaire ménage et chaque femme âgée de 15 à 49 ans identifiée a été enquêtée avec un questionnaire femme plus détaillé. De même tous les enfants âgés de moins de cinq ans résidant dans les ménages ont été identifiés et enquêtés avec un questionnaire enfant.

A.3 REPARTITION DE L'ECHANTILLON

Les tableaux suivants donnent la répartition des grappes tirées, de nombres de ménages sélectionnés, des femmes et des enfants identifiés.

Tableau A1 : Répartition des grappes sélectionnées
Tableau A2 : Répartition des ménages sélectionnés
selon le domaine d'étude et la strate selon le domaine d'étude et la strate

DOMAINES D'ETUDE	STRATE URBAINE	STRATE RURALE	TOTAL	DOMAINES D'ETUDE	STRATE URBAINE	STRATE RURALE	TOTAL
Lomé	41	41	798	Lomé	798	798	798
Région Maritime	9	24	33	Région Maritime	197	741	938
Région des Plateaux	7	28	35	Région des Plateaux	145	891	1036
Région Centrale	12	16	28	Région Centrale	257	513	770
Région de la Kara	12	16	28	Région de la Kara	231	512	743
Région des Savanes	8	19	27	Région des Savanes	193	617	810
Togo	89	103	192	Togo	1821	3274	5095

Tableau A3 : Répartition de l'échantillon des enfants
Tableau A4 : Répartition de l'échantillon des femmes
selon le domaine d'étude et la strate selon le domaine d'étude et la strate

DOMAINES D'ETUDE	STRATE URBAINE	STRATE RURALE	TOTAL	DOMAINES D'ETUDE	STRATE URBAINE	STRATE RURALE	TOTAL
Lomé	263	263	819	Lomé	819	819	819
Région Maritime	75	411	486	Région Maritime	186	634	820
Région des Plateaux	48	637	685	Région des Plateaux	112	902	1014
Région Centrale	119	384	503	Région Centrale	242	557	799
Région de la Kara	138	348	486	Région de la Kara	240	448	688
Région des Savanes	119	801	920	Région des Savanes	231	796	1027
Togo	762	2581	3343	Togo	1830	3337	5167

A.4 PROBABILITES DE SONDRAGE

Les probabilités de sondage ont été calculés séparément pour chaque strate et pour les deux degrés de sondage. Pour chaque strate h , $P1hi$ est la probabilité de sondage au premier degré de la i ème ZD, et $P2hi$ est la probabilité de sondage au deuxième degré de la i ème ZD.

Soient ah le nombre de ZD tirées, Mhi l'effectif de population estimé de la i ème ZD et \hat{amhi} l'effectif de population estimé de la strate h . La probabilité d'inclusion de cette ZD dans l'échantillon a été calculée de la manière suivante :

$$P1hi =$$

Au deuxième degré, un nombre bni de ménages ont été tirés à partir des Mhi' ménages nouvellement dénombrés par l'équipe de dénombrement dans la ZD. D'où :

$P2hi =$

L'échantillon étant auto-pondéré à l'intérieur de la strate, le taux de sondage est la même pour chaque ménage à l'intérieur de la strate c'est-à-dire que :

$P1hi.P2hi =$

où fh est le taux de sondage calculé séparément pour chaque strate :
 $fh =$

Où nh est le nombre de ménages tirés dans la strate h et Nh est le nombre estimé de ménages dans la strate h en l'an 2000.

Les ménages ont été tirés avec la même probabilité et le pas de tirage a été calculé de la manière suivante :

$lhi =$

Collecte de données

DATES DE COLLECTE DE DONNÉES

Début	Fin	Cycle
2000-08-05	2000-09-04	Cinq ans

MODE DE COLLECTE DE DONNÉES

Interview

SUPERVISION

L'enquête principale s'est déroulée du 05 août 2000 et a mobilisé 48 enquêteurs et 12 contrôleurs. Ce personnel a été réparti en 12 équipes comprenant chacune 4 enquêteurs et un contrôleur.

La supervision a été assurée par 6 cadres de la Direction de la Statistique. Ceux-ci ont suivi une formation particulière et ont contribué à la formation des enquêteurs et contrôleurs. Par ailleurs, les cinq Divisions régionales de la DSG ont joué le rôle de superviseur administratif dans leur région respective.

NOTES SUR LA COLLECTE DE DONNÉES

Sensibilisation:

Les activités de sensibilisation ont été réalisées à travers:

- les tournées d'information auprès des Préfets qui ont été chargés à leur tour de toucher les autorités traditionnelles des zones retenues pour l'enquête;
- les communiqués du Ministre aux médias pour informer la population et lui demander de réserver un bon accueil aux personnels de terrain. Ceci a été réalisé en deux étapes.

Enquête principale

Le personnel chargé de la collecte des données sur le terrain a été formé pendant dix jours au mois de juillet 2000. Douze équipes ont été constituées et chacune comprenait quatre agents enquêteurs, un contrôleur. Les responsables techniques et les chefs de Division Régionale de la Statistique ont assuré la supervision générale durant toute la période de la collecte des données sur le terrain qui a commencé le 05 août 2000 et s'est achevée le 4 septembre 2000.

COLLECTEURS DE DONNÉES

Nom	Abréviation	Affiliation
Direction de la Statistique Générale	DSG	Ministère du Plan de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme

Questionnaires

QUESTIONNAIRES

Les questionnaires de la MICS2 du Togo reposent sur 3 types standards (questionnaire ménage, femme de 15 à 49 ans, enfants de moins de 5 ans) élaborés pour l'exercice MISC mondiale initié par l'UNICEF. Quelques modifications ont été apportées aux questionnaires de Togo pour les rendre plus léger en raison du fait que certains indicateurs sont déjà disponibles au niveau de l'EDST-II de 1998.

Le questionnaire ménage a été administré dans chaque ménage, ce qui a permis de recueillir différentes informations sur les membres du ménage, notamment : le sexe, l'âge, l'alphabétisation, la situation de famille et le statut d'orphelin. Le questionnaire ménage contient les modules suivants :

- § l'éducation
- § le travail des enfants
- § l'eau et l'assainissement
- § l'iodation du sel

Le questionnaire pour les femmes contient 4 modules:

- le toxoïde tétanique
- la santé maternelle et du nouveau-né
- l'utilisation des contraceptifs
- le VIH/Sida

Le questionnaire pour les enfants âgés de moins de cinq ans comprend six modules :

- l'enregistrement de la naissance à l'état civil et l'apprentissage précoce
- la vitamine A
- l'allaitement au sein
- la prise en charge des maladies
- le paludisme
- la vaccination

Traitement des données

EDITION DES DONNÉES

L'exploitation des données a démarré le 16 août et a pris fin le 30 octobre 2000. Elle comportait les étapes suivantes : la vérification des données, la saisie des données, l'édition et enfin l'apurement et la tabulation des données. Les dossiers rentrés du terrain sont systématiquement vérifiés au bureau par une équipe de cinq personnes afin de s'assurer l'exhaustivité des données. Puis les dossiers sont transmis à la cellule de saisie composée de six opérateurs de saisie qui ont travaillé sur six micro-ordinateurs utilisant le logiciel Epi Info.

Afin d'assurer le contrôle de la qualité, tous les questionnaires de la ville de Lomé ont fait l'objet d'une double entrée, et des contrôles de cohérence interne ont été effectués. Le logiciel SPSS a été appliqué pour développer les programmes standards au titre de la MICS2 du Togo.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Les données ont été traitées par grappes, chaque grappe étant considérée comme une unité complète à chaque étape du processus.

Chaque grappe est passée par les étapes suivantes :

- 1) Réception des questionnaires
- 2) Edition et codification
- 3) Saisie des données
- 4) Vérification de structures et complétude
- 5) Vérification de la saisie
- 6) Comparaison et vérification des données
- 7) Sauvegarde des données brutes.
- 8) Edition secondaire
- 9) Edition des données sauvegardées

Après que toutes les grappes aient été traitées, toutes les données sont fusionnées et les étapes suivantes ont été réalisées pour tous les fichiers de données :

- 10) exportation vers SPSS dans 4 fichiers (hh - ménage, hl - membres de ménage, wm - femmes, ch - enfants au-dessous de 5 ans).
- 11) recodification des variables nécessaires pour l'analyse
- 12) ajout de la pondération
- 13) calcul des quintiles de richesse et ajout dans les données
- 14) vérification de la structure dans les fichiers SPSS
- 15) tabulations de la qualité des données
- 16) production des tabulations d'analyse.

Evaluation des données

ESTIMATIONS DE L'ERREUR D'ÉCHANTILLONNAGE

Les erreurs d'échantillonnage sont calculées pour les indicateurs ayant un intérêt majeur, le total national, les régions ainsi que pour les zones urbaines et rurales. Parmi les indicateurs choisis, 3 sont basés sur les ménages, 8 sur les membres des ménages, 13 sur les femmes et 15 sur les enfants de moins de 5 ans. Tous les indicateurs sont présentés dans ce rapport sous forme de proportions.

Les détails sur les erreurs d'échantillonnage sont présentés dans les ressources externes.

EVALUATION DES DONNÉES

égales à 1%.

Politique d'accès

CONTACTS

Nom	Affiliation	Email	URL
BOURAIMA Nouridine	DGSCN		www.stat-togo.org
ANIPAH Kodjo Mawulolo	DGSCN		www.stat-togo.org
KOUWONOU Kodjovi	URD		www.unicef.org
ADZOMADA Kossi	DGSCN	boukpress@yahoo.fr	www.stat-togo.org
DJADOU Ayawo Zoglo	DGSCN	zodjadou@gmail.com	www.stat-togo.org
DJOKE Agebéviadé	DGSCN	agbeviade1@yahoo.fr	www.stat-togo.org
VOSSAH Hanu	DGSCN	hvossah@unicef.org	www.stat-togo.org

CONFIDENTIALITÉ

Toute utilisation des données produites ou gérées par la D doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée à la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale. Il y sera clairement mentionné l'utilisation qui sera faite des données et une copie en français ou en anglais du projet d'étude sera jointe à la demande.

CONDITIONS D'ACCÈS

Toute utilisation des données doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée à la DGSCN. Il y sera mentionné l'utilisation qui sera faite des données et une copie en français ou en anglais du projet d'étude sera jointe à la demande.

Le service ou l'organisation demandeur devra s'engager à respecter les conditions suivantes :

1. L'utilisateur devra se conformer garantir l'anonymat des personnes physiques ou morales concernées par l'enquête; et n'utiliser ces données qu'aux fins de diffuser ou de publier des résultats statistiques agrégés.
2. L'utilisateur est responsable de ses conclusions ou études tirées de ces données et en cela, la responsabilité de la DGSCN ne saurait être engagée de quelque manière que ce soit.
3. Les données ne devront être ni copiées ni transmises à d'autres personnes ou organisations, directement ou

indirectement, sans l'accord écrit préalable de la DGSCN.

4. Une copie de tout rapport produit sur la base des données seront transmises pour information et commentaire à la DGSCN.
5. L'utilisateur est informé que la DGSCN se réserve le droit de recourir aux voies et moyens qu'il jugera utiles en cas de non respect de l'un quelconque de ces engagements, pour se faire restaurer dans ses droits.
6. L'utilisateur peut en cas de besoin s'adjoindre le concours de la DGSCN dans la réalisation de l'étude.
7. L'utilisateur citera la source comme indiquée à la rubrique "Citation".

EXIGENCES DE CITATION

Source : MICS2, 2000, DGSCN, Togo.

AUTORISATION D'ACCÈS

Nom	Affiliation	Email	URL
Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale	Ministère du Développement et de l'Aménagement du Territoire	dgscn_tg@yahoo.fr	www.stat-togo.org

Avis de non-responsabilité et droits d'auteur

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

L'utilisateur est entièrement responsable de ses conclusions ou études tirées de ces données et en cela, la responsabilité de la DGSCN ne saurait être engagée de quelque manière que ce soit.

DROITS D'AUTEUR

Tous les droits sont réservés à la DGSCN

Production de métadonnées

IDENTIFIANT DU DOCUMENT DDI

DDI-TGO-DGSCN-MICS2-2000-001

PRODUCTEURS

Nom	Abréviation	Affiliation	Rôle
Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale	DGSCN	Ministère du Développement et de l'Aménagement du Territoire	Producteur des données et adaptation des métadonnées standardisées

DATE DE PRODUCTION DES MÉTADONNÉES

2009-07-17

VERSION DU DOCUMENT DDI

MICS 2000 v0.1

Documentation réalisée après la production du rapport final de l'enquête.

Description des données

Fichier de microdonnées	le cas	Variables
hl Données collectées au niveau du ménage (MICS Questionnaire ménage : liste des membres du ménage, caractéristiques du chef de ménage, éducation, travail des enfants.)	24485	40
ch Données collectées au niveau du ménage (MICS Questionnaire enfant : enregistrement des naissances à l'état-civil, vitamine A, allaitement, traitement des maladies, paludisme, vaccination.)	3129	171
wm Données collectées au niveau du ménage (MICS Questionnaire femme : anatoxine tétanique (Protection contre le tétanos néonatal), santé de la mère et du nouveau-né, contraception, excision/mutilations génitales féminines, VIH/SIDA.)	4674	89
hh	4584	47